

Bruxelles exhorte la Turquie à accélérer les réformes

mercredi 27 avril 2005

Le Monde - 26/04/2005

L'Union européenne a mis en garde la Turquie, mardi 26 avril, sur le déroulement des réformes qu'elle doit mettre en place pour permettre l'ouverture des négociations d'adhésion prévue à l'automne.

A l'occasion de la réunion du conseil d'association UE-Turquie, à Luxembourg, la présidence luxembourgeoise a réaffirmé que la Turquie devait étendre le protocole d'union douanière qui lie les deux parties à ses nouveaux Etats membres, Chypre incluse. Cette extension doit se faire avant le 3 octobre, date prévue pour le début des pourparlers d'adhésion.

« Nous avons rappelé notre attachement aux critères politiques qui doivent être remplis (pour ouvrir les négociations d'adhésion) », a déclaré Jean Asselborn, le ministre luxembourgeois des affaires étrangères.

« Dans ce contexte, certaines questions continuent à nous préoccuper, notamment la liberté religieuse, la protection des minorités, l'exercice des droits culturels et sociaux, les relations entre la société civile et l'armée », a-t-il souligné.

DEMANDE D'UNE RÉALITÉ GLOBALE DES RÉFORMES

« La vitesse avec laquelle progresseront les négociations d'adhésion dépendra du rythme du processus des réformes en Turquie. Une mise en œuvre résolue, effective et globale des réformes sera déterminante pour le succès de l'ensemble du processus d'adhésion », a précisé Jean Asselborn.

« Il y a eu des progrès sur les réformes, (mais) il est essentiel de garder le rythme et de les mettre en œuvre afin qu'elles deviennent réalité... dans toutes les rues et les recoins de Turquie », a renchéri Olli Rehn, le commissaire européen à l'élargissement.

LA TURQUIE DÉTERMINÉE

Le chef de la diplomatie turque, Abdullah Gul, a répondu à ses interlocuteurs en assurant qu'il ne devait « y avoir aucun soupçon » de la part des Européens quant à la volonté d'Ankara. « J'ai renouvelé notre détermination à mettre en œuvre les réformes... Ici ou là, il peut y avoir des problèmes qui apparaissent mais nous n'essayons jamais d'ignorer les difficultés », a assuré Abdullah Gul.

UN PAS DANS L'UNION DOUANIÈRE

Sur la question de Chypre, le ministre luxembourgeois s'est félicité qu'Ankara ait paraphé, il y a quelques semaines, le protocole étendant l'accord d'union douanière aux dix nouveaux Etats membres entrés dans l'UE il y a un an. Il a estimé que « cela représente un pas important dans la normalisation des relations bilatérales entre la Turquie et tous les Etats membres de l'UE ». « Nous attendons maintenant sa signature », a-t-il rappelé, assurant que la présidence luxembourgeoise entendait « tout faire pour obtenir la signature de cet accord » avant de passer les rênes de l'Union au Royaume-Uni le 1^{er} juillet. Olli Rehn a précisé que la Commission finaliserait les préparatifs « dans la première moitié de mai ».

Plusieurs étapes de procédure resteront ensuite à franchir devant le Conseil des ministres de l'UE, le

Parlement européen et l'Assemblée nationale turque, ce qui devrait ouvrir la voie à une signature effective au plus tôt en juin.

Le commissaire à l'élargissement a toutefois redit sa « confiance » que l'opération, préalable absolu fixé par les dirigeants des 25 en décembre dernier avant l'ouverture des négociations, sera bien bouclée avant le 3 octobre.